

Lille, le 6 octobre 2016

Communiqué de presse

CONCERTATION RÉGIONALE POUR LA CANDIDATURE DE PARIS AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

QUATRE PROPOSITIONS RÉGIONALES REMONTÉES AU COMITE DE CANDIDATURE



Mercredi 28 septembre 2016, la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Hauts-de-France a organisé, à Amiens, une rencontre territoriale dans le cadre la démarche de concertation initiée par le comité pour la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Cette concertation, une première dans l'histoire des Jeux olympiques et paralympiques, vise à identifier les perceptions des Français et comprendre leurs attentes sur un tel événement afin de co-construire une candidature créative et innovante pour Paris 2024.

Comme dans l'ensemble des régions, les participants ont été invités à échanger autour des thématiques : « Sport et société », « développement économique et social » et « Fêtes, jeux et événement ».

Les tables rondes associant près d'une centaine de personnes issues des secteurs sportif, associatif, éducatif, institutionnel et économique ont mis en exergue des propositions nombreuses et variées. Quatre d'entre elles ont été communiquées au comité de candidature :

- initier dès 2017 un « projet éducatif global » Paris 2024 et ouvrir, pour la 1^{re} fois les jeux 2024 avec les paralympiques ;
- mettre à disposition toutes les infrastructures existantes pour accueillir une plus grande population ;
- le temps d'un week-end, créer des villages olympiques dans tous les bassins de vie de plus de 20 000 habitants en s'appuyant sur les acteurs du monde sportif (clubs, comité, ligues, mouvement olympique, Éducation nationale...) ;
- créer des espaces de rencontre, « Clubs France », entre différentes personnes influentes pour valoriser les territoires avec quelques représentations fortes.

Un rapport des différentes propositions est consultable sur le site de la concertation Paris 2024 <http://concertation.paris2024.org> et sur celui de la DRJSCS <http://hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?article1467>